

LE CHALAND QUI PASSE



N° 17

Bulletin d'information

VOILES de LOIRE



Mars 2020

Les Toues de Loire

Essayons d'y voir clair dans « toue » ça...

Alex Fagat

Association Gens d'Loière

La Possonnière -49-

Il est assez difficile de faire une typologie des bateaux de Loire et encore plus de mettre un nom sur un type particulier. La difficulté augmente encore lorsque l'on s'attaque aux célèbres toues.

Le mot *toue* doit être traité comme un terme générique désignant différents types de bateaux : dans le « Petit Larousse Illustré » de 1952 on nous indique *barque à fond plat. Bac muni d'une voile*, mais l'illustration qui accompagne cette description représente un chaland de Loire avec voile carrée, piautre et guindas.

Paul Chaussard dans « la marine de Loire » indique qu'il s'agit de barques de différentes dimensions.

Françoise de Person dans « Bateliers sur la Loire » nous indique que les toues sont de dimensions très diverses, mais généralement plus modestes que les chalands.

Verrier et Onillon dans leur « Glossaire des parlers et patois d'Anjou », précisent qu'à Briollay une toue est une gabare de plus petite dimension et portant un seul guindas.

Enfin, dans le « dictionnaire marinier illustré » (Dantec) on trouve deux définitions :

1. Bateau de 38 mètres à nez pointu et cul carré
2. En Loire, grande barque de service, de transport ou de pêche.

Sous cette appellation fourre tout, on rencontre donc divers types de bateaux. En accolant un ou des adjectifs,

on peut obtenir une définition plus précise :

Petite toue : *Petit bateau annexe qui permet de descendre à terre* (de Person). On peut donc ici comparer ce bateau à un fûtreau. C'est également cette petite toue qui servait aux mariniers pour ouvrir la voie aux chalands, le pilote devenant alors le toutier.

Toue de gabarage : A Montjean et à Briollay c'est une gabare (Verrier et Onillon).

Toue cabanée (cabane) : *bateau de voyageurs muni d'un abri* (de Person) mais aussi, c'est là notre propos, *bateau pour la pêche au filet barrage*.

Si l'on se penche sur l'étymologie du mot, on peut rapprocher *toue* de l'allemand *tau* (la corde) et de l'anglais *tow* qui signifie *tirer*. Plus qu'un type de bateau, à l'origine une toue semble donc être définie par sa fonction : un bateau tiré au halage.

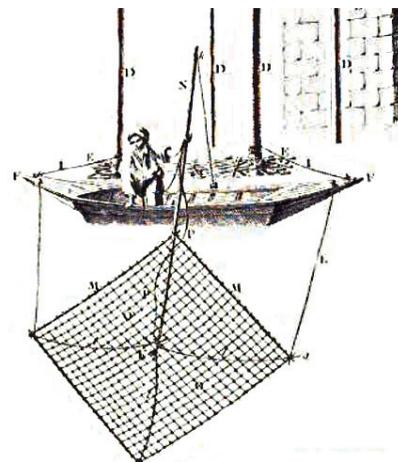
De l'origine de la toue cabanée pour la pêche au filet barrage

Jacques Boisleve dans son « pêcheurs de Loire », nous donne une origine probable pour l'apparition de ce mode de pêche :

Vers 1910, suite aux travaux destinés à l'amélioration de la navigation, la pêche à « la vouyée » est interdite. Il s'agissait d'un filet coulant, sorte de tramail long de deux cent mètres pour une chute de deux mètres cinquante. Les trois toiles qui la composaient formaient une poche, la « vouyée », dans laquelle venaient s'emprisonner saumons et aloses.

Ce mode de pêche fait alors place au « barrage », beaucoup moins gênant pour la navigation puisque fixe. La cabane, flanquée de son carrelot, va de paire avec le barrage. Il est cependant

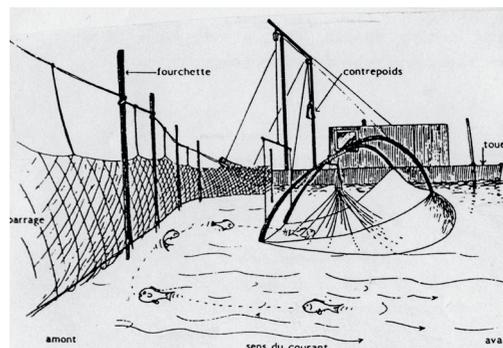
peu probable que ce bateau soit arrivé si brutalement. A-t-on adapté une cabane et un carrelot sur une toue de transport ? Faut-il voir dans le bateau à carrelot des Ponts-de-Cé servant à la capture des saumons et truites (décrit par Duhamel de Monceau dans son « Traité général des Pesches », 1772) l'ancêtre de nos cabanes ? Francis Pouls abonde en ce sens et confirme les dates avancées par Jacques Boisleve.



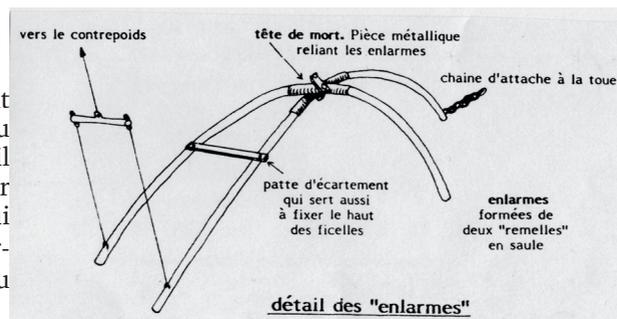
Pêcherie du Pont-de-Cé, bateau appelé toue

Principe de la pêche au filet barrage

Un filet (le fameux barrage) est tendu entre la rive et la toue. Les saumons et aloses qui remontent le fleuve pour frayer ont alors face à eux un obstacle qui les oblige à se diriger soit vers la rive, qui devient alors un cul de sac, soit vers la toue sur le côté de laquelle les attend le carrelot. L'entrée de celui-ci est munie d'un jeu de ficelles très fines (*les cambres*) relié à une poignée (*la billette*) que le pêcheur tient dans sa main.



Cette billette est également reliée au déclencheur du contrepois. Ainsi dès qu'il sent une touche, le pêcheur tire sur la poignée ce qui déclenche la relève du carrelet par l'intermédiaire du contrepois.



Le barrage

Celui-ci est composé d'un grand filet en maille de 180 mm, relié à des perches et des câbles et qui barre une partie du fleuve. La longueur, ainsi que la place de ce barrage, sont variables : en fonction du fond, de la hauteur de l'eau. Le pêcheur devra essayer plusieurs endroits avant de trouver une place poissonneuse.

Selon le poisson recherché, la longueur utilisée n'est pas la même : Deux pièces pour le saumon et jusqu'à cinq pour l'alose (une pièce ayant une longueur de 27 mètres). Dans tous les cas, il est interdit de barrer plus des 2/3 de la surface mouillée du fleuve. Le filet est tendu du fond à la surface (soit 2 m 50 à 3 m en moyenne) et est maintenu grâce aux fourchettes qui sont elles même retenues par des fils de fer reliés à des pieux plantés en amont.



La mise en place d'un tel barrage n'est pas une sinécure. Il faut environ cinq heures pour le monter et comme il est obligatoire de relever le filet pendant la nuit (la loi autorise la pêche deux heures avant le lever du soleil et deux heures après le coucher), il faut 3/4 d'heure pour le mettre en place le matin et autant le soir pour le relever et le nettoyer.

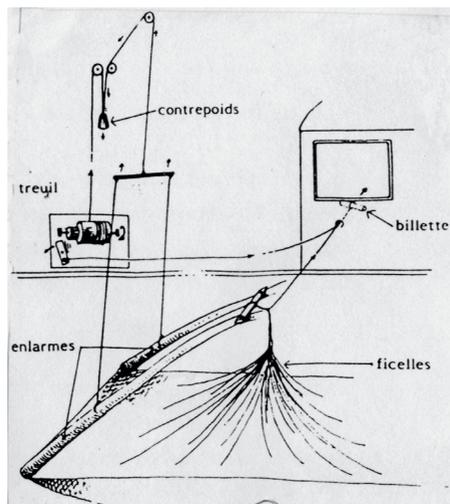
Le carrelet

Il est composé des « enlarmes », branches de saule assemblées entre elles par la « tête de mort ». Sur cette armature vient se fixer « la poche », filet dont la maille est généralement entre 40 et 50 mm (notons que la dimension de cette maille n'est pas réglementée).

Le carrelet se situe à l'extérieur de la toue, d'un côté ou de l'autre selon que le barrage est disposé en rive gauche ou en rive droite. Une des enlarmes arrière est maintenue à la toue par une chaîne de façon à servir de point de

pivot. Les enlarmes avant sont quand à elles prises sur un palonnier relié au contrepois. Ce dernier est porté par un mât situé à l'avant du bateau.

Sur le tiers avant de la poche, on trouve un réseau de ficelles tendues en parapluie. L'extrémité haute de ce parapluie est reliée à la billette, celle-ci étant en liaison avec le déclencheur du contrepois. Ainsi si le pêcheur ressent une vibration c'est qu'il y a une touche, il tire et le carrelet remonte avec en son sein un poisson, recherché ou non, mais peut-être un vulgaire morceau de bois ou même rien du tout ...



La Toue

On observe généralement une longueur comprise entre 9 et 15 mètres pour une largeur de 2 m 50 à 3 mètres.

La cabane se situe souvent dans la moitié arrière et a une longueur équivalente à 1/3 de la longueur de coque.

Selon les époques, les toues de pêche sont construites à clins ou à francs bords. Souvent boulonnées et clouées, les premières toues étaient chevillées.

Propulsion

Même si les déplacements étaient de courtes distances, puisque réalisés sur le lot de pêche (de 3 à 10 km de long maxi), ils existaient. Il fallait donc propulser la toue. La bourde ou l'envoi d'un bout de toile faisant office de voile étaient les seules possibilités. Vers 1920, les bruyantes *Motogodilles* font leur apparition. Les pêcheurs vont vite les adopter et les culs de toues vont rapidement s'ornier des plaques support « Motogodille ».

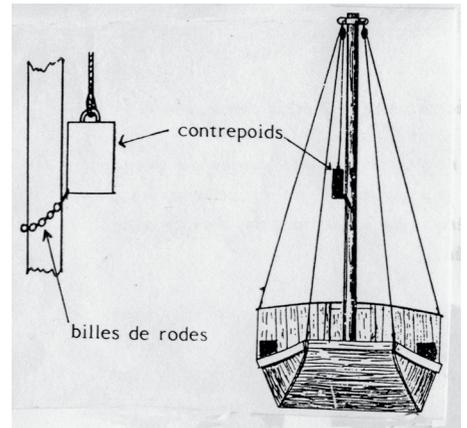
Variantes et évolutions

Des variantes existent par rapport à ce modèle général.

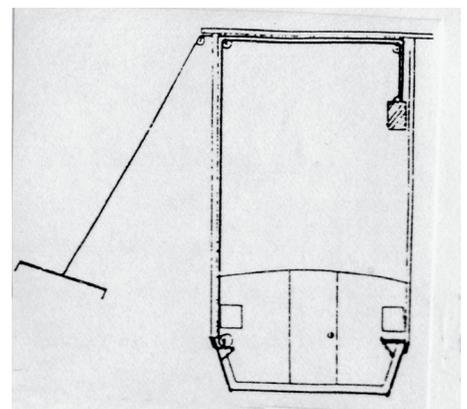
Disposition du carrelet : il peut être sur l'avant du bateau. La toue est alors disposée au milieu du barrage et non à son extrémité.

Nombre de toues sur le barrage : Il arrivait parfois que 2 toues soient mises en place sur le même barrage « On mettait une cabane de chaque côté du barrage, et on étaient quatre gâs ... » (interview de R. Fauchard par Denis Le Vraux et Erik Zeimert en 1982 in « Le Jâse », Ellébore).

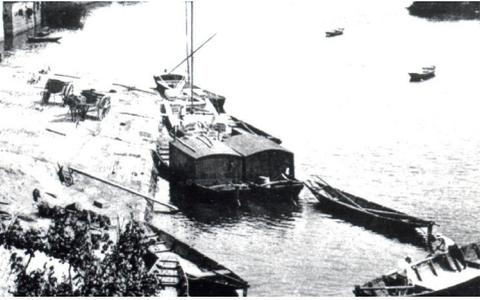
Dispositif de soutien du contrepois : à l'origine et selon René Fauchard, il n'y avait pas de contrepois mais un système comparable aux puits à balanciers : un compagnon, juché sur le toit de la cabane, attendait le signal de celui qui tenait les ficelles pour sauter au bas de son perchoir et ainsi relever le carrelet !!!



Ensuite le contrepois a été inventé : d'abord simple pierre puis sorte de boîte métallique (surnommée *la boîte à ragout* !) remplie de sable ou de ferraille. Pour soutenir ce contrepois on a premièrement fait appel au mât qui a par la suite été souvent délaissé au profit d'un portique qui permettait d'avoir un espace non encombré entre le nez et la cabane.

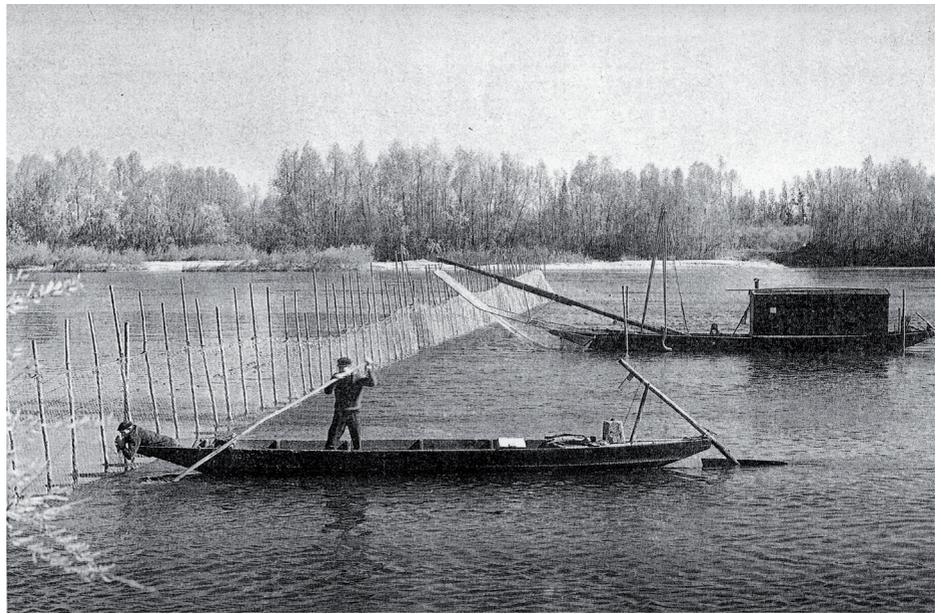


Sur certaines cartes postales du début de siècle, on peut observer des safrans à aiguille et barre franche à l'arrière des toues.



Formes et matériaux de la coque

Sur quelques photos, on observe des toues à deux levées. A partir des années soixante on constate l'apparition de toues en fer (et qui parfois ressemblent plus à des taudis qu'à des bateaux de pêche), puis de toues réalisées dans des moitiés de chalands métalliques désarmés. Celles-ci étant d'ailleurs souvent équipées à la fois pour le barrage et le guideau (pour la pêche de l'anguille d'avalaison).



Dans la région de Blois et dans l'Orléannais, le carrelet est articulé sur l'avant de la toue. On remarque que le fûtreau de service est équipé d'une piautre.

Filet barrage

A l'origine ce filet était en chanvre « Fallait les passer au sulfate de cuivre.

Moi, j'ai connu un patron, dans l'temps, i's'faisait pas chier, i passait ça dans le carbonyl, eh ben, quand c'est sec, ça baise les mains, oh ben nom de dieu ! ah pis ça coupe ! » (interview R. Fauchard). Ensuite le nylon a remplacé le chanvre et dans le même temps le filet a diminué de hauteur et ne va plus jusque dans le haut des fourchettes.



La toue de Lucien Fauchard, pêcheur à la Possonnière, dans les années 1970-80. On a connu plus harmonieux ... Notons ici que l'avant et l'arrière possèdent une levée.

Deux grandes toues cabanées dans le port de la Possonnière (1950-60), certainement à Monsieur Peinaud. On remarque qu'il faut que la porte soit ouverte pour pouvoir tourner la manivelle !

Conclusion

Difficile donc de définir les choses précisément. Ce document se veut un recueil des différentes informations sur les toues de pêche. Il est à ce titre évolutif et sera forcément complété par de nouvelles données. Les photos qui suivent permettent de se faire une idée assez juste de l'histoire des toues de pêche.

Bibliographie

* les dessins sont de Erik Zeimert / extraits de *Pêche et navigation de Loire en Anjou*, Le Jâse, bulletin de l'association Ellébore, 1982. Interview de René Fauchard par Denis Le Vraux et Erik Zeimert.

Paul Chaussard, *La marine de Loire*, Cahiers bourbonnais, 1998.

Françoise de Person, *Bateliers sur la Loire*, CLD, Chambray, 2001.

Verrier et Onillon, *Glossaire des parlers et patois d'Anjou*, Germain et Grassin, Angers, 1908

Dantec, *Dictionnaire marinier illustré*, Bief, 1998.

Jacques Boislève, *Pêcheurs de Loire*, Siloé, 2005.

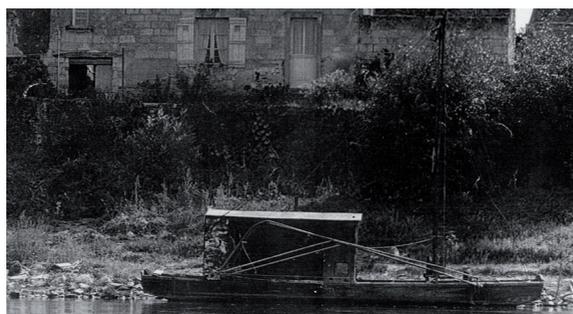
Duhamel de Monceau, *Traité général des Pesches*, 1772.



Position du treuil

Dans les premiers temps, le treuil servant à remonter le carrelet était disposé sur la façade avant de la cabane. Ainsi, pour pouvoir tourner la manivelle, il fallait ouvrir la porte, ce qui était gênant par temps de pluie. Le treuil fût donc monté sur un des bords du bateau. (interview R. Fauchard)

La toue cabanée de Gilbert Bourrigault, pêcheur aux Lombardières, dans les années 1970-80. Deux demi-levées se terminent par un petit tableau à l'avant comme à l'arrière. Les enlarmes sont métalliques.



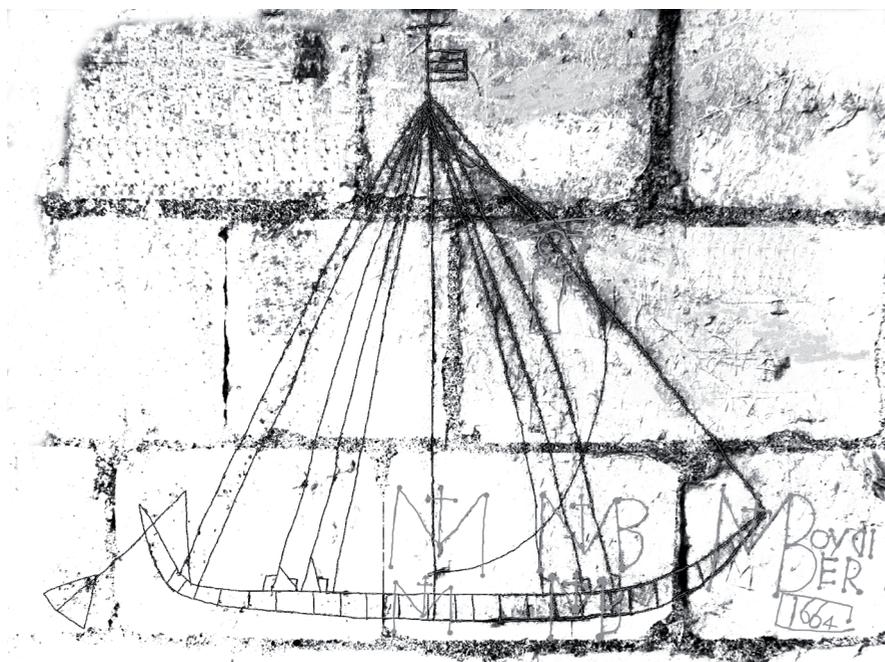
Graffiti relevé au clocher de Louerre

Olivier Petit

Lors d'une visite à l'église de Louerre (49), j'ai eu accès à l'escalier qui mène au clocher. Là, de nombreux graffitis sont tracés sur les murs de tuffeau. Parmi eux, un grand chaland sous voile.

Louerre est située en bordure d'un massif forestier à 9 km de la rive gauche de la Loire. Pourtant, le dessin est suffisamment détaillé pour voir que l'auteur connaissait les bateaux : on peut, par exemple, distinguer l'étai et les haubans avec leurs aiguilles...

Il est toujours difficile de dater un graffiti. La forme de la piaute dont l'empanon est symétrique par rapport à son axe, et la forme de la coque à deux levées peuvent laisser supposer qu'il s'agit d'un chaland ancien. A droite du dessin, une date est gravée, «1664», mais le tracé du bateau qui semble être fait par dessus serait donc plus récent. Le pavillon à 3 bandes me laisse supposer qu'il est tricolore et donc le graffiti serait plutôt de la fin du 18ème siècle ou du début du 19ème.



Chanson de Loire

Trois saumons sur la planche

Pour compléter l'article sur les toues, voici une chanson d'Ellébore sur des paroles de Dominique Boulmer. Il s'agit de l'évocation d'une journée de pêche au saumon à bord de la *Petite Françoise* (première du nom), toue cabanée de René Fauchard pêcheur aux Ponts-de-Cé. Le texte est inspiré d'une réflexion de René lors du baptême de la *Petite Françoise* (deuxième du nom) en 1989 : *Vous avez un beau bateau, les gars... Il ne manque plus que trois saumons sur la planche !*



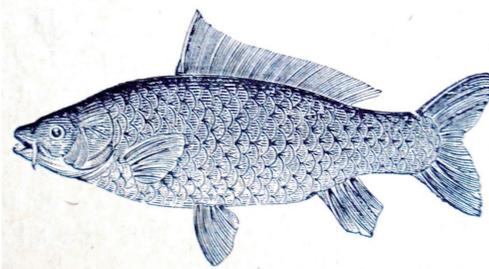
*L'hiver a fait l'eau grande, il attend
Sa vie, là-bas, s'en va si lente
Trois saumons sur la planche, à bord
Quand tu voudras
C'est pour le fleuve et son trésor
Qu'il s'amourache*

*Il rêve au fil des cambres et la toue
Somnole sur l'eau froide et soûle
Trois saumons sur la planche, à bord
Quand tu voudras
C'est pour ce dieu d'eau qu'il fait le mort
Dans sa cabane*

*Dehors, le ciel noyé s'est perdu
Le vent frileux fuit la froidure
Trois saumons sur la planche, à bord
Je n'en veux pas plus
Seul sur la toue dont s'évapore
Au loin l'épure...*

La carpe au four

Jacques Meunier



Recette à ma façon

1 carpe de 1,5 à 2 kg
1 kg de tomates
500g d'estragon
1 gros oignon
1 gousse d'ail
une cuillère à soupe d'huile d'olive
1/2 litre de vin blanc sec
herbes de Provence
sel poivre moulu
Préchauffer le four et cuisson thermostat 6 (180°)

1- Vider et écailler bien la carpe, bien la laver. Retirer les nageoires ainsi que la queue et la tête si le plat n'est pas grand.

2- Dans un grand plat en terre pour le four étaler un peu d'huile d'olive.

3- Couper l'oignon en fines lamelles puis le mettre au fond du plat.

4- Placer la carpe sur son lit d'oignon, faire une incision sur le dos du poisson.

5- Ajouter, tout autour de la carpe, les tomates qui auront été coupées en petits morceaux ainsi que l'oseille hachée finement et la gousse d'ail écrasée. Mélanger le tout ensemble. Vous pouvez en mettre à l'intérieur de la carpe

6- Arroser le tout du vin blanc sec, en garder un peu pour rajouter en cours de cuisson et verser le reste d'huile d'olive sur le poisson. Parsemer des herbes de Provence et assaisonner.

Enfourner et cuire 40 à 45 minutes, thermostat 6 (180°). Vérifier la cuisson.

Servir avec des pommes de terre vapeur...

Bon repas !